

Envoyé en préfecture le 19/05/2022

Reçu en préfecture le 19/05/2022

Affiché le

**SLO**

ID : 085-200070233-20220516-DELTDMC\_22\_080-AR

# Rapport de présentation des comptes administratifs 2021

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2022

Hôtel de l'Intercommunalité  
35 avenue Villebois Mareuil  
85607 MONTAIGU-VENDEE Cedex

[www.terresdemontaigu.fr](http://www.terresdemontaigu.fr)

**TERRES DE  
MONTAIGU**

Communauté d'agglomération

## **SOMMAIRE**

### **BUDGET PRINCIPAL**

- I. Un soutien au rebond économique par un investissement encore conséquent**
- II. Une situation financière saine fin 2021**
  - A. Des niveaux d'épargne qui ne se dégradent pas**  
...qui assurent un haut niveau de financement des investissements
  - B. Une dette sécurisée et conforme à l'ambition d'investissement**
  - C. Les résultats**
- III. La section de fonctionnement**
  - A. Les recettes de fonctionnement**
    - 1. Les recettes fiscales**
    - 2. Les dotations et participations**
    - 3. Les autres recettes**
  - B. Les dépenses de fonctionnement**
    - 1. Les charges à caractère générale**
    - 2. Les charges de personnel**
    - 3. Les autres dépenses**
- IV. La section d'investissement**
  - A. Les dépenses d'investissement**
  - B. Les recettes d'investissement**

### **BUDGETS ANNEXES**

**Annexe – Etat récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus**

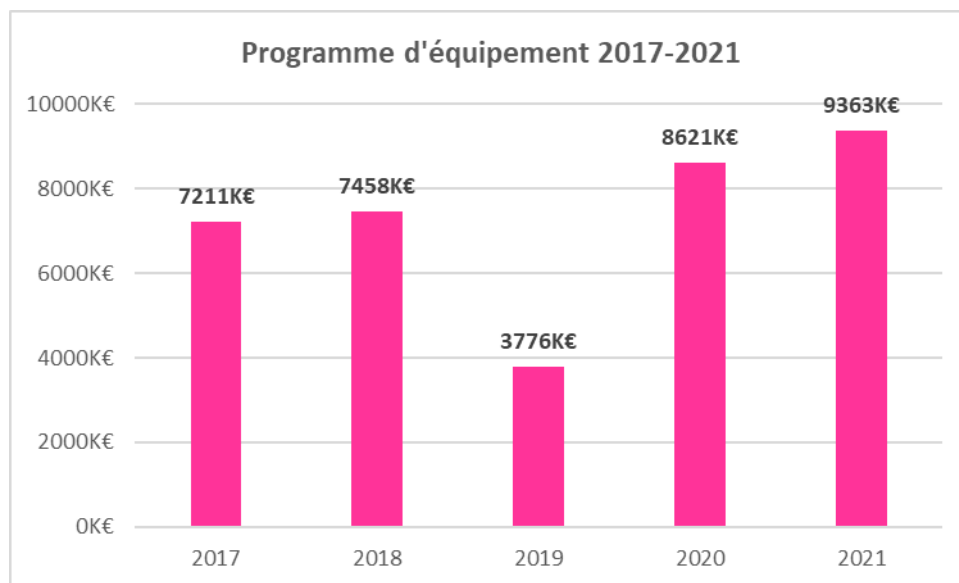
## BUDGET PRINCIPAL DE TERRES DE MONTAIGU

### I. Un soutien au rebond économique par un investissement encore conséquent

L'année 2021 est caractérisée par un contexte sanitaire, certes moins tendu, mais qui a encore impacté l'activité des services communautaires (fermeture puis jauges restreintes pour le théâtre de Thalie, le cinéma Caméra 5, les activités de la piscine intercommunale de la Bretonnière par exemple).

C'est également la première année d'application de la réforme de la fiscalité locale, avec la disparition de la taxe d'habitation, compensée par une fraction de TVA nationale, et les mesures d'allègement fiscal pour les établissements industriels. Ces réformes diminuent l'autonomie fiscale de l'établissement tout en renforçant sa dépendance aux dotations de l'Etat et bouleverse la lisibilité du lien fiscal du contribuable avec le territoire.

Néanmoins, Terres de Montaigu a maintenu son ambition d'investissement au cours de l'année 2021, suivant la trajectoire fixée à la prospective financière. L'investissement au service du territoire reste élevé pour la deuxième année consécutive.



Données de référence : dépenses d'équipement budget principal

La politique d'investissement menée en 2021 répond aux priorités fixées au DOB 2021, qui prévoyait un programme d'équipement de l'ordre de 15 millions d'euros autour de 5 axes :

- Le soutien à l'investissement
- L'accompagnement du développement économique
- La transition environnementale
- L'offre de services aux habitants
- La solidarité entre les communes

**Les investissements 2021 s'élèvent à 9 362 510,56€.** Sur la période 2017/2021, le montant d'investissement réalisé s'élève à 36 427 114,68 €, soit une moyenne annuelle de 7 285 422,94€.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022

Reçu en préfecture le 19/05/2022

Affiché le



ID : 085-200070233-20220516-DELTDMC\_22\_080-AR

## II. Une situation financière saine fin 2021

### A. Des niveaux d'épargne qui ne se dégradent pas

Malgré le contexte sanitaire incertain, les niveaux d'épargne ne se dégradent pas. Toutefois, la dynamique fiscale est amoindrie, compte tenu de la suppression de la taxe d'habitation et de la réforme des impôts de production décidée en Loi de Finances 2021.

| BUDGET PRINCIPAL                                                   | Réalisations 2019 | Réalisations 2020 | Réalisations 2021 | évol 20/21 | évol 20/21    |
|--------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|------------|---------------|
| Recettes courantes de fonctionnement                               | 25 534 286,13     | 26 695 703,23     | 28 117 423,29     | 5,3%       | 1 421 720,06  |
| Dépenses de gestion                                                | 20 804 171,10     | 21 780 094,42     | 23 013 006,43     | 5,7%       | 1 232 912,01  |
| EXCEDENT BRUT D EXPLOITATION                                       | 4 730 115,03      | 4 915 608,81      | 5 104 416,86      | 3,8%       | 188 808,05    |
| Intérêts de la dette                                               | 489 920,20        | 429 117,27        | 386 029,51        | -10,0%     | -43 087,76    |
| Solde produits-autres charges financières                          | 25,49             | 25,49             | 25,49             |            | 0,00          |
| Solde produits-charges exceptionnels (hors cession)                | 32 883,91         | 33 300,46         | -12 381,06        | -137,2%    | -45 681,52    |
| CAPACITE D AUTOFINANCEMENT BRUTE                                   | 4 273 104,23      | 4 519 817,49      | 4 706 031,78      | 4,1%       | 186 214,29    |
| Remboursement dettes bancaires                                     | 1 672 318,24      | 2 888 821,33      | 1 743 362,43      | -39,7%     | -1 145 458,90 |
| CAPACITE D AUTOFINANCEMENT NETTE                                   | 2 600 785,99      | 1 630 996,16      | 2 962 669,35      | 81,6%      | 1 331 673,19  |
| Remboursement autres dettes                                        | 25 000,00         | 25 000,00         | 25 000,00         | 0,0%       | 0,00          |
| CAPACITE D AUTOFINANCEMENT NETTE après remboursement autres dettes | 2 575 785,99      | 1 605 996,16      | 2 937 669,35      | 82,9%      | 1 331 673,19  |
| Dépenses d'investissement                                          | 3 779 582,06      | 8 672 409,27      | 9 453 976,96      | 9,0%       | 781 567,69    |
| Recettes d'investissement                                          | 2 016 412,28      | 1 851 152,14      | 2 233 758,43      | 20,7%      | 382 606,29    |
| BESOIN DE FINANCEMENT                                              | 1 763 169,78      | 6 821 257,13      | 7 220 218,53      | 5,8%       | 398 961,40    |
| Emprunt                                                            | 0,00              | 1 250 000,00      | 6 900 000,00      |            | 5 650 000,00  |
| VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT+solde sur provisions               | 812 616,21        | -3 950 260,97     | 2 617 450,82      | -166,3%    | 6 567 711,8   |
| RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE                                         | 11 117 720,22     | 7 167 459,25      | 9 784 910,07      | 36,5%      | 2 617 450,82  |

La capacité d'autofinancement brute progresse de près de 4,1% et atteint 4,7 millions d'euros. La capacité d'autofinancement nette atteint 2 937 669,35 €, après la baisse ponctuelle en 2020, liée au remboursement d'un prêt in fine.

Excédent brut d'exploitation : résultat dégagé sur le cycle de gestion

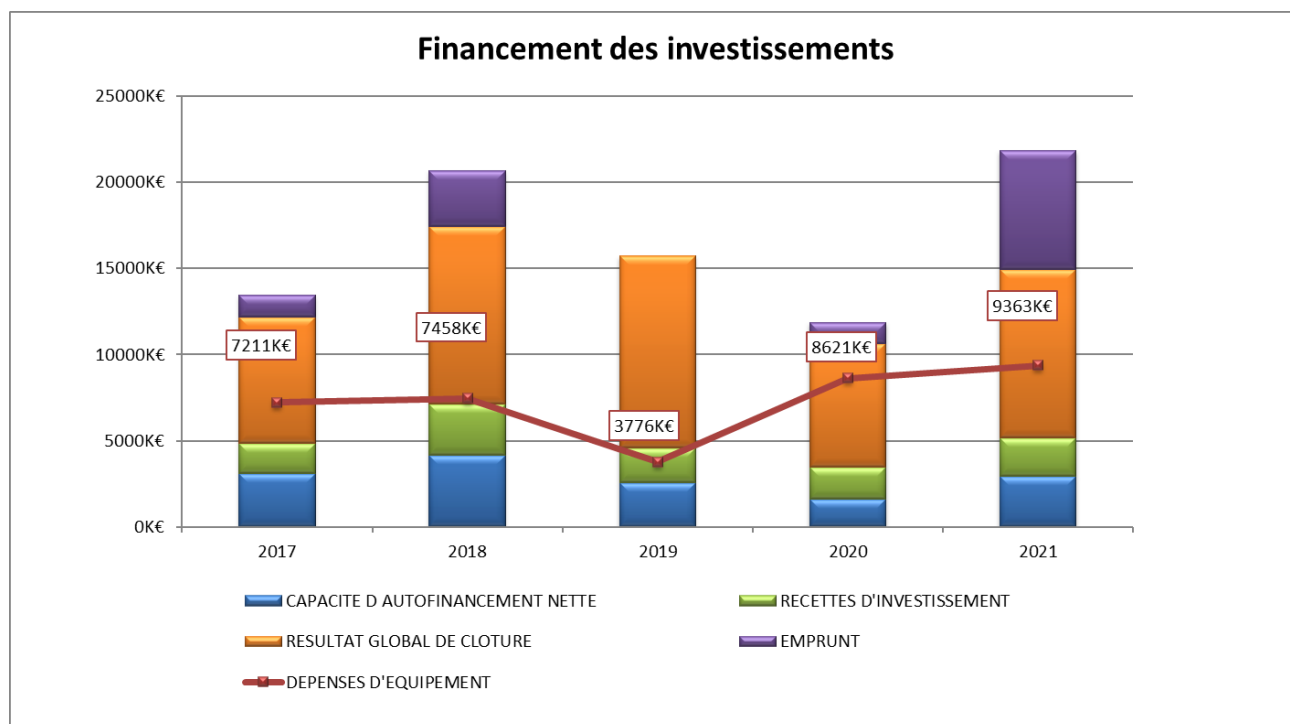
Capacité d'autofinancement brute : résultat dégagé sur le cycle de fonctionnement avant remboursement du capital de la dette

Capacité d'autofinancement nette : résultat dégagé après remboursement de la dette pour financer les investissements

Variation du fonds de roulement : indicateur de financement de l'investissement

Résultat de clôture = fonds de roulement : cumul des résultats de l'année et des résultats antérieurs reportés

## ...qui assurent un haut niveau de financement des investissements

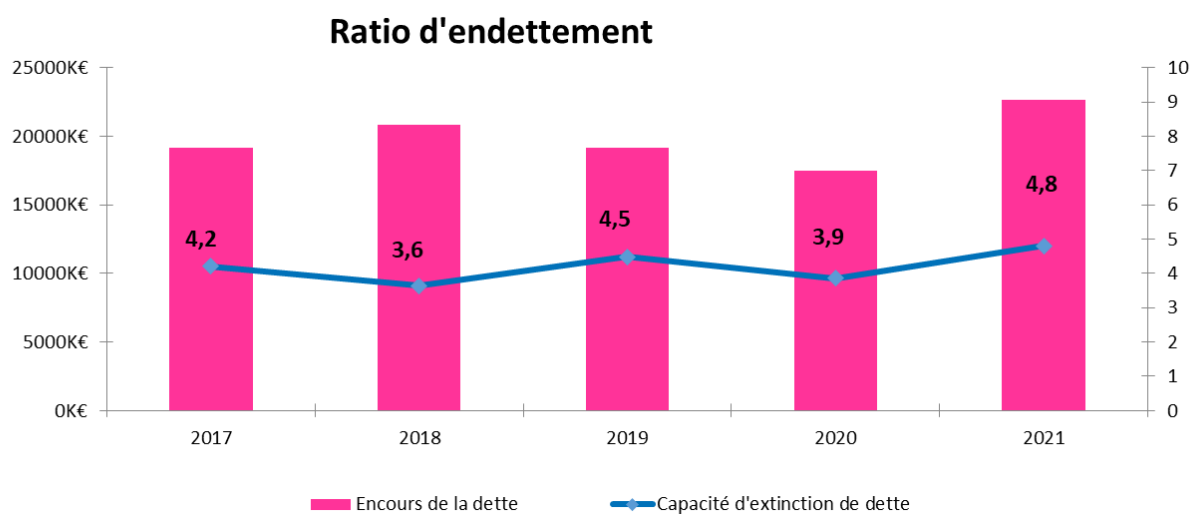


Données de référence : dépenses d'équipement

Les ressources propres autofinancent les investissements, la capacité d'autofinancement nette couvre le besoin à 31%.

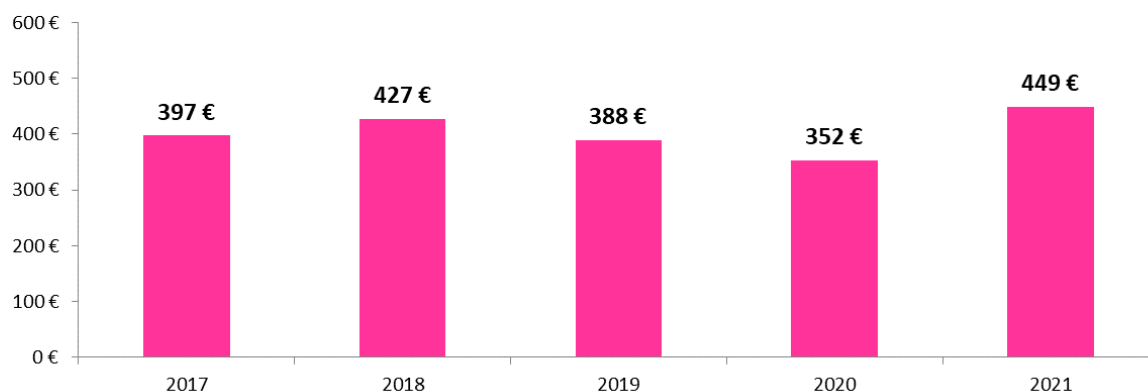
## B. Une dette sécurisée et conforme à l'ambition d'investissement

### Une capacité de désendettement qui reste favorable



## Un endettement par habitant conforme au niveau d'investissement

### Encours de dette par habitant au 31/12



Un autofinancement raisonnable et les résultats 2021 reportés (9 784 910,07 €) permettent de maintenir une capacité de désendettement performante (encours/épargne brute) à 4,8 années fin 2021.

L'endettement au 31 décembre 2021 est arrêté à 22 622 517,86 €, en hausse de 29,4% par rapport à 2020, soit une dette de 449 € par habitant (référence recensement 01/01/2021 : 50 423 habitants).

L'encours de la dette au 31/12/2021 est équilibré et sécurisé :

- 100% de l'encours de dette est typé A1 risque faible (charte de bonne conduite) ;
- La dette est répartie de façon sécurisée entre taux fixe (72%) et taux variables (28%) ;
- La dette est diversifiée entre prêteurs : 33 prêts auprès de 8 établissements bancaires.

### C. Les résultats

|                              | Résultat sur les Réalisations | Résultat sur les Restes à réaliser | Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser |
|------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Section de fonctionnement    | 1 985 972,37 €                | 0,00 €                             | 1 985 972,37 €                                     |
| Section d'investissement     | 7 798 937,70 €                | -4 283 962,88 €                    | 3 514 974,82 €                                     |
| <b>Ensemble des sections</b> | <b>9 784 910,07 €</b>         | <b>-4 283 962,88 €</b>             | <b>5 500 947,19 €</b>                              |

Le résultat global de clôture 2021, intégrant les résultats antérieurs, se traduit par un excédent de 9 784 910,07 €. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 1 985 972,37 € et un excédent d'investissement de 7 798 937,37 €.

Le résultat sur les restes à réaliser d'investissement est un déficit de 4 283 962,88 €.

L'excédent sur les réalisations et les restes à réaliser s'établit à 5 500 947,19 € contre 4 838 426,96 € fin 2020.

### III. La section de fonctionnement

#### A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 28 973 259,73 €, en hausse de 7,4% par rapport à 2020.

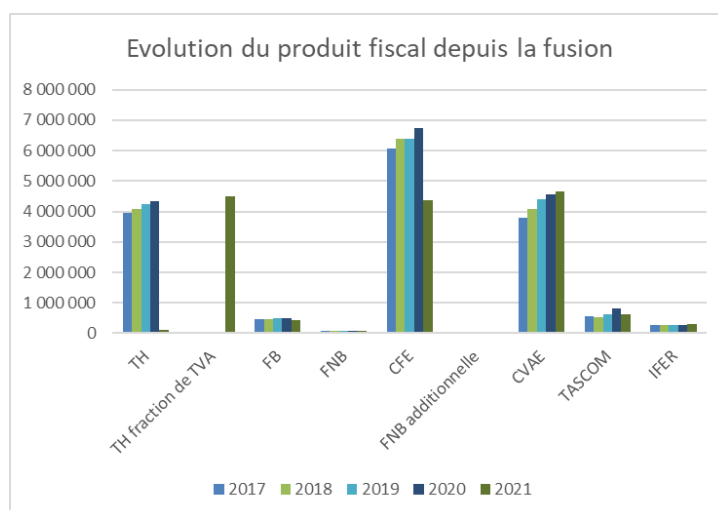
|                                     | Réalisations 2020    | Réalisations 2021    | évol 20/21   | évol 20/21          |
|-------------------------------------|----------------------|----------------------|--------------|---------------------|
| Produits des services               | 1 001 719,82         | 1 209 275,56         | 20,7%        | 207 555,74          |
| Impôts et taxes                     | 19 470 495,00        | 17 202 079,00        | -11,7%       | -2 268 416,00       |
| Dotations et subventions            | 4 439 066,91         | 7 904 610,19         | 78,1%        | 3 465 543,28        |
| Autres produits de gestion courante | 1 733 004,41         | 1 746 246,42         | 0,8%         | 13 242,01           |
| Atténuation de charges              | 51 417,09            | 55 212,12            | 7,4%         | 3 795,03            |
| Produits financiers                 | 25,49                | 25,49                | 0,0%         | 0,00                |
| Produits exceptionnels              | 157 520,72           | 747 517,51           | 374,6%       | 589 996,79          |
| Autres produits de fonctionnement   | 123 289,74           | 108 293,44           | -12,2%       | -14 996,30          |
| <b>Recettes de fonctionnement</b>   | <b>26 976 539,18</b> | <b>28 973 259,73</b> | <b>7,40%</b> | <b>1 996 720,55</b> |

#### 1. Les recettes fiscales

Les **recettes fiscales provenant des entreprises et des ménages** sont arrêtées à 10 595 026 €, en baisse de 6 925 824 € (- 39,5%) entre 2020 et 2021.

- La suppression de la taxe d'habitation correspond à une perte de lien fiscal avec les habitants de 4 229 650 €, compensée par une fraction de TVA nationale (4 508 k€).
- La réforme des impôts de production (abattement de 50% de la base des établissements industriels) impacte à la baisse la Taxe Foncière Bâtie (- 71 k€) et la CFE (- 2 416 k€).
- Le produit supplémentaire, hors effet des réformes, est dû à l'effet base. Les taux n'ont pas augmenté en 2021.

En 2021, la CFE représente 29% du produit fiscal, la CVAE 31% et la fraction de TVA 30%.





Les **autres impôts et taxes hors fiscalité directe** 1 976 217 € sont en hausse de 29 572 € (+ 1,5%).

- Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) est stable à 1 423 999 €
- Le mécanisme de solidarité financière entre les communes membres est constaté pour la deuxième année :
  - o Alimentation d'un fonds versé par les communes pour 416 661 € ;
  - o Reversement du fonds aux communes par majoration de leur part sur le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC), qui s'établit en part résiduelle pour Terres de Montaigu à 135 557 €.

## 2. Les dotations et participations

Les **dotations et participations** s'élèvent à 7 904 610,19 €, en hausse de 3 465 543,28 € (+ 78,1%).

Les **dotations d'Etat** s'élèvent à 6 251 210,64 € dont :

- La dotation forfaitaire pour 2 620 221 €, en hausse de 1,5% par rapport à 2020 ;
- La DC RTP pour à 762 437 €, stable ;
- Les allocations compensatrices pour 2 796 336 €, en forte hausse :
  - o Suppression de la compensation de la TH : - 251 k€
  - o Compensation de la réforme des impôts de production des établissements industriels : + 92 k€ pour la TFB et + 2 640 k€ pour la CFE
- La DGD et le FCTVA pour 55 364,59 €, en hausse de 9,8 k€ (récupération de TVA sur les travaux de fonctionnement).

La Région des Pays de la Loire et le Département de la Vendée ont également apporté leur soutien pour 114 538 € dont :

- 10 000 € de la Région et 15 000 € du Département pour le centre de vaccination
- 10 000 € de la Région pour le Printemps du Livre, destinés à couvrir une partie des frais engagés malgré l'annulation de la manifestation ;
- 70 978 € de la Région pour le financement du poste de développeur économique, prévu au Contrat Territoires Région, et du poste de chargé de projets innovants dans le cadre de Territoires d'Industrie.

Les autres participations progressent fortement, sous l'effet du développement de nouveaux services et d'opérations ponctuelles :

- Participation de l'ANAH et du SYDEV pour l'animation des actions Habitat : 39 451 € ;
- Participation Agence Nationale du Sport pour le dispositif « J'apprends à nager » : 21 750 €
- Participation de l'Agence Régionale de Santé pour le centre de vaccination : 193 519 € dont une partie est reversée à la CPTS ;
- Conclusion d'un Projet Urbain Partenarial avec l'OGEC de Boufféré et la commune de Montaigu-Vendée pour la construction du collège Mère Teresa : 603 960 € équilibrés en dépenses et recettes.

## 3. Les autres recettes

Les **produits des services** sont en progression de 207 555,74 € (+ 20,7%) et s'établissent à 1 209 275,56 € :

- Les refacturations de charges entre collectivités et autres organismes progressent de 179 213,11 € : mutualisation Direction Générale et Direction des Sports notamment ;
- Les produits des services culturels et de loisirs augmentent de 28 342,63 € mais restent fortement impactés par la fermeture des équipements pendant la crise COVID (piscine principalement).

Les **autres produits de gestion courante**, qui correspondent aux revenus des immeubles, restent stables à 1 746 246,42 €.

Les **atténuations de charges** s'élèvent à 55 212,12 € et correspondent aux remboursements de charges de personnel par l'assurance statutaire.

Les **produits financiers** s'élèvent à 25,49 €.

Le poste des **produits exceptionnels** s'élève à 747 517,51 € dont :

- Des produits de cession d'immobilisations (transfert de terrains vers le budget annexe Zones d'Activités Economiques) pour 693 026 € ;
- Des remboursements d'indemnités de sinistres pour 30 966,14 €.

Les autres écritures correspondent à des mouvements d'ordre pour 108 293,44 € (reprise de subventions).

## B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 27 566 487,36 €, en hausse de 2 252 135,34 € (+ 8,9%).

|                                    | Réalisations 2020    | Réalisations 2021    | évol 20/21  | évol 20/21          |
|------------------------------------|----------------------|----------------------|-------------|---------------------|
| Charges à caractère général        | 4 421 043,01         | 4 777 806,99         | 8,1%        | 356 763,98          |
| Charges de personnel               | 6 603 812,97         | 7 397 414,14         | 12,0%       | 793 601,17          |
| Atténuation de produits            | 7 359 477,23         | 8 030 344,53         | 9,1%        | 670 867,30          |
| Autres charges de gestion courante | 3 395 761,21         | 2 807 440,77         | -17,3%      | -588 320,44         |
| Charges financières                | 429 117,27           | 386 029,51           | -10,0%      | -43 087,76          |
| Charges exceptionnelles            | 68 170,26            | 66 872,57            | -1,9%       | -1 297,69           |
| Autres dépenses de fonctionnement  | 3 036 970,07         | 4 100 578,85         | 35,0%       | 1 063 608,78        |
| <b>Dépenses de fonctionnement</b>  | <b>25 314 352,02</b> | <b>27 566 487,36</b> | <b>8,9%</b> | <b>2 252 135,34</b> |

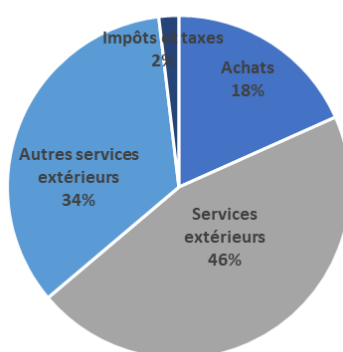
### 1. Les charges à caractère général

Les **charges à caractère général** s'établissent à 4 777 806,99 €, en hausse de 356 763,98 € par rapport à 2020 (+ 8,1%). Elles représentent 20,4% des dépenses réelles de fonctionnement.

Cette évolution s'explique par :

- Le lancement des actions habitat : + 126 k€
- Le lancement des actions mobilité : + 24 k€
- L'ouverture des Espaces Habitat, Entreprises et Services : + 119 k€
- La préparation du passage en communauté d'agglomération : + 51 k€ pour l'étude de transfert de la compétence des eaux pluviales urbaines
- La création du festival Les Ephémères : + 71 k€ refinancés sur les crédits du printemps du Livre annulé en 2021
- L'impact de la crise sanitaire COVID-19 : - 153 k€ par rapport à 2020, tout en constatant 113k€ de dépenses pour le centre de vaccination et le centre de dépistage sur 2021 ;
- La reprise en activité normale de certains services (jeunesse, sports, communication) : + 74 k€
- Le renouvellement des licences informatiques : + 46 k€, compensé par la réduction des charges de téléphone et de maintenance copieurs (- 84 k€)

Charges à caractère général



Terres de Montaignu externalise 80% de ses dépenses à caractère général.

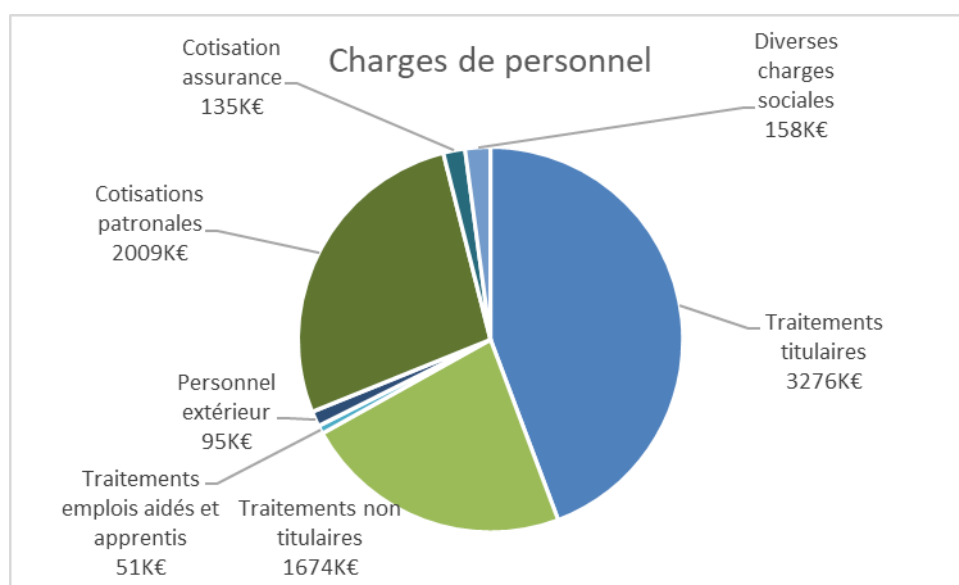
## 2. Les charges de personnel

Les **charges de personnel** s'établissent à 7 397 414,14 €, en hausse de 793 601,17 € (+ 12%) par rapport à 2020. Elles représentent 31,5% des dépenses réelles de fonctionnement.

Cette augmentation est conforme aux prévisions du BP 2021 et respecte l'enveloppe fixée.

Elle s'explique par :

- La structuration des services mutualisés en perspective de l'agglomération (Direction Générale, Communication, Ressources Humaines, Sports),
- Le renforcement des services pour soutenir la relance (Urbanisme, Bureau d'Etudes, Développement Economique, Juridique),
- La création de nouveaux services (Habitat) ou d'opérations ponctuelles (centre de vaccination)



Une fois déduits les remboursements d'indemnités journalières, les refacturations de personnel et les subventions liées à des postes, la masse salariale nette s'établit à 6 660 981,98 €, en hausse de 9,5%.

## 3. Les autres dépenses

Les **autres charges de gestion courante** s'établissent à 2 807 440,77 €, en baisse de 17%. Elles regroupent principalement les contributions et subventions.

Les principales variations concernent :

- L'ajustement des subventions aux budgets annexes Cinéma et Thalie au besoin réel, compte tenu de la clôture de ces budgets au 31/12/2021 : - 290 000 € ;
- La subvention au CIAS Terres de Montaignu : - 99 000 € pour une prime exceptionnelle en 2020 ;
- Les aides aux commerces versées en 2020 dans le cadre de la crise COVID-19 : - 195 000 €.

Les **atténuations de produits** s'établissent à 8 030 344,53 €, en hausse de 670 867,30 €.

Elles comprennent principalement l'Attribution de Compensation reversée aux communes, qui augmente de 75 706,30 €, pour neutraliser les dépenses liées à la crise COVID-19 en 2020.

S'y ajoutent en 2021 les dépenses liées au Projet Urbain Partenarial avec l'OGEC de Boufféré et la commune de Montaigu-Vendée pour la construction du collège Mère Teresa : 603 960 € équilibrés en dépenses et recettes.

Les **charges financières** sont arrêtées à 386 029,51 €, en baisse de 10%. Elles traduisent la maturité de la dette de Terres de Montaigu.

Les **charges exceptionnelles** restent élevées à 66 872,57 €, en raison du remboursement des activités de la piscine annulées pour cause de COVID-19.

Les **autres écritures** correspondent à des mouvements d'ordre pour 4 100 578,85 € (dotations aux amortissements notamment).

## IV. La section d'investissement

### A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 11 715 512,21 €, en hausse de 20 991,87 € (+ 0,2%).

|                                  | Réalisations 2020    | Réalisations 2021    | évol 20/21  | évol 20/21       |
|----------------------------------|----------------------|----------------------|-------------|------------------|
| Dépenses d'équipement            | 8 620 695,93         | 9 362 510,56         | 8,6%        | 741 814,63       |
| Remboursement dettes bancaires   | 2 913 821,33         | 1 768 362,43         | -39,3%      | -1 145 458,90    |
| Autres dépenses d'investissement | 160 003,08           | 584 639,22           | 265,4%      | 424 636,14       |
| <b>Dépenses d'investissement</b> | <b>11 694 520,34</b> | <b>11 715 512,21</b> | <b>0,2%</b> | <b>20 991,87</b> |

Les dépenses du **programme d'équipement** s'élèvent à 9 362 510,56 €.

Selon les orientations annoncées à l'approbation du budget primitif, les principales réalisations concernent :

- Le soutien à l'investissement :
  - o Les fonds de concours aux communes : 1 012 500 €
  - o Le Plan Vendée 100% Fibre : 652 747,88 €
  - o Le lancement de l'extension de l'hôtel intercommunal : 395 575,73 €
  - o Le pont rail et l'aménagement du boulevard : 2 420 277,63 €
- L'accompagnement du développement économique :
  - o Le programme d'aides économiques : 250 746,95 €
  - o Les travaux dans les zones d'activités : 133 916,79 €
- La transition environnementale :
  - o Les travaux du pôle d'échange multimodal (PEM) : 1 729 246,29 €
  - o Le lancement de l'opération parking à étages : 217 226,43 €
  - o Le programme d'aides à l'habitat : 47 893 €
  - o Le programme d'aides vélo : 50 000 €
- L'offre de service aux habitants :
  - o L'acquisition des locaux Dynapôle : 739 972,51 €
  - o La finalisation des travaux dans les Espaces Entreprises, Habitat et Services : 424 805,28 €
- La solidarité envers les communes :
  - o Le plan informatique dans les écoles publiques : 81 433,06 €
  - o Le renouvellement du matériel informatique pour les communes : 14 185,75 €

En marge du programme d'équipement, des **opérations pour compte de tiers** avec les communes ont été créées pour le financement du plan informatique dans les écoles privées. Les premières dépenses s'élèvent à 88 166,40 € en 2021. Elles sont équilibrées par des recettes en restes à réaliser à partir de 2022.

Le **remboursement de capital** s'élève à 1 768 362,43 €, en baisse de 39,3%. Cette variation s'explique par le remboursement d'un prêt in fine en 2020.

Correction faite de cet événement, l'annuité de dette augmente de 104 541,10 €, conséquence du profil d'amortissement de l'encours et des nouveaux encours souscrits.

Les autres écritures hors dette concernent des mouvements d'ordre pour 493 172,82 €.

## B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 14 918 767,87 €.

|                                       | Réalisations 2020   | Réalisations 2021    | évol 20/21   | évol 20/21          |
|---------------------------------------|---------------------|----------------------|--------------|---------------------|
| FCTVA et taxe d'aménagement           | 789 534,85          | 1 048 887,49         | 32,8%        | 259 352,64          |
| Excédent de fonctionnement capitalisé | 1 500 000,00        | 1 992 577,21         | 32,8%        | 492 577,21          |
| Subventions d'équipement - divers     | 962 115,96          | 489 444,94           | -49,1%       | -472 671,02         |
| Emprunts                              | 1 250 000,00        | 6 900 000,00         | 100,0%       | 5 650 000,00        |
| Autres recettes d'investissement      | 3 080 421,40        | 4 487 858,23         | 45,7%        | 1 407 436,83        |
| <b>Recettes d'investissement</b>      | <b>7 582 072,21</b> | <b>14 918 767,87</b> | <b>96,8%</b> | <b>7 336 695,66</b> |

Les recettes de FCTVA s'élèvent à 716 517,94 € ; la taxe d'aménagement reversée par les communes sur les zones économiques et touristiques représente 332 369,55 €.

Les subventions d'équipement suivantes ont été perçues en 2021 :

- Subvention Etat de 30 000 € pour la rénovation énergétique de la médiathèque Calliopé ;
- Subvention Département de 274 606,20 € pour l'acquisition des locaux Dynapôle (fonds de soutien à la relance) ;
- Subvention Département de 5 788 € pour l'étude pré-opérationnelle OPAH 2020 ;
- Subvention Montaigu-Vendée de 33 853,24 € pour la participation aux travaux de Mon Espace Habitat ;
- Subventions CAF de 18 377 € pour l'achat et l'équipement d'un véhicule pour le Relais Petite Enfance et pour des équipements des espaces jeunes.
- S'ajoute également la participation du Département au fonds de soutien Relance, en portage conjoint avec la Région des Pays de la Loire pour 126 820,50 €.

Un emprunt de 2 600 000 € a été souscrit pour financer le plan Vendée 100% Fibre

Un emprunt de 4 300 000 € a été également souscrit pour financer la construction du pont rail, dans le cadre du projet de la Gare.

L'excédent de fonctionnement capitalisé s'élève à 1 992 577,21 €.

Les autres écritures s'élèvent à 4 487 858,23 € et recouvrent principalement les mouvements d'ordre.

## BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

### I. Les résultats

|                              | Résultat sur les Réalisations | Résultat sur les Restes à réaliser | Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser |
|------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Section de fonctionnement    | 89 461,55 €                   | 0,00 €                             | 89 461,55 €                                        |
| Section d'investissement     | -66 363,34 €                  | -267 703,52 €                      | -334 066,86 €                                      |
| <b>Ensemble des sections</b> | <b>23 098,21 €</b>            | <b>-267 703,52 €</b>               | <b>-244 605,31 €</b>                               |

Le résultat global de clôture 2021 se traduit par un excédent de 23 098,21 € contre 248 535,37 € en 2020. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 89 461,55 € et un déficit d'investissement de 66 363,34 €.

Le résultat sur les restes à réaliser d'investissement un déficit de 267 703,52 €.

Le déficit sur les réalisations et les restes à réaliser s'établit à 244 605,31 €, contre un excédent de 168 457,87 € fin 2020.

L'activité Assainissement collectif présente un excédent de fonctionnement de 101 969,14 et un déficit d'investissement de 72 890,80 €.

L'activité SPANC présente un déficit de fonctionnement de 12 507,59 € et un excédent d'investissement de 6 527,46 €.

### II. La section de fonctionnement

#### A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 1 115 013,12 €, en hausse de 58 934,13 € (+ 6%). Elles correspondent principalement aux redevances d'assainissement collectif et non collectif, aux travaux de raccordement et de traitement des eaux usées.

S'y ajoute la reprise de l'excédent antérieur pour 14 750,63 €.

#### B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 1 040 302,20 €, en hausse de 100 083,68 € (+ 11%) par rapport à 2020, dont :

- Charges de gestion courante : 435 381,33 €, en hausse de 72 k€ notamment en raison de l'étude de transfert de la compétence assainissement
- Charges de personnel : 254 988,58 € en hausse de 43 k€ en raison du transfert de la compétence assainissement
- Charges financières : 43 935,94 €
- Ecritures d'ordre : 292 228,94 €

### III. La section d'investissement

#### A. Les dépenses d'investissement



Les dépenses d'investissement s'établissent à 608 121,79 €, en baisse de 13 624,59 € (- 2%) par rapport à 2020, dont :

- Programme d'équipement : 272 476,68 €
- Remboursement de la dette : 295 752,43 €
- Ecritures d'ordre : 39 892,68 €

L'encours de dette au 31/12/2021 s'établit à 2 194 114,42 €, pour 12 prêts.

## B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 462 973,71 €, en baisse de 301 568,66 € (- 39%) par rapport à 2020, dont :

- Excédent capitalisé : 155 000 €
- Rétrocession de terrain La Marionnière au budget annexe Zones d'activités économiques : 15 744,77 €
- Ecritures d'ordre -amortissements : 292 228,94 €

S'y ajoute la reprise de l'excédent antérieur pour 78 784,74 €.

## BUDGET ANNEXE DECHETS

### I. Les résultats

|                              | Résultat sur les Réalisations | Résultat sur les Restes à réaliser | Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser |
|------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Section de fonctionnement    | 694 869,25 €                  | 0,00 €                             | 694 869,25 €                                       |
| Section d'investissement     | 1 651 223,81 €                | -101 036,95 €                      | 1 550 186,86 €                                     |
| <b>Ensemble des sections</b> | <b>2 346 093,06 €</b>         | <b>-101 036,95 €</b>               | <b>2 245 056,11 €</b>                              |

Le résultat global de clôture 2021 se traduit par un excédent de 2 346 093,06€ contre 2 862 876,97 € en 2020. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 694 869,25 € et un excédent d'investissement de 1 651 223,81 €.

Le résultat sur les restes à réaliser d'investissement un déficit de 101 036,95 €.

L'excédent sur les réalisations et les restes à réaliser s'établit à 2 245 056,11 € contre 2 771 062,43 € fin 2020.

### II. La section de fonctionnement

#### A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 3 363 274,91 €, en hausse de 114 913,72 € (+ 4%). Elles correspondent principalement à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (3 079 k€), aux reventes de matériaux (7 k€) et aux recettes de la Valorétrie (134 k€).

S'y ajoute la reprise de l'excédent antérieur pour 1 088 159,37 €.

## B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 3 756 565,03 €, en hausse de 232 551,15 € (+ 7%) par rapport à 2020, dont :

- Charges de gestion courante : 1 921 154,85 € (+ 114 k€ principalement sur les frais de collecte)
- Charges de personnel : 259 166,57 €
- Contributions à Trivalis : 1 317 207,00 € (+ 104 k€)
- Charges financières : 31 176,48 €
- Ecritures d'ordre : 196 503,42 €

## III. La section d'investissement

### A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 354 721,46 €, en hausse de 209 050,27 € (+ 144%) par rapport à 2020, dont :

- Programme d'équipement : 250 361,15 €
- Remboursement de la dette : 87 652,31 €
- Ecritures d'ordre : 16 708,00 €

L'encours de dette au 31/12/2021 s'établit à 619 991,27 €, pour 1 prêt.

### B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 231 227,67 €, en hausse de 30 725,47 € (+ 15%) par rapport à 2020, dont :

- FCTVA : 34 724,25 €
- Ecritures d'ordre -amortissements : 196 503,42 €

S'y ajoute la reprise de l'excédent antérieur pour 1 774 717,60 €.

## BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME

### I. Les résultats

|                              | Résultat sur les Réalisations | Résultat sur les Restes à réaliser | Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser |
|------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Section de fonctionnement    | 32 520,46 €                   | 0,00 €                             | 32 520,46 €                                        |
| Section d'investissement     | 0,00 €                        | 0,00 €                             | 0,00 €                                             |
| <b>Ensemble des sections</b> | <b>32 520,46 €</b>            | <b>0,00 €</b>                      | <b>32 520,46 €</b>                                 |

Le résultat global de clôture 2021 se traduit par un excédent de fonctionnement de 32 520,46 € contre 31 803,98 € en 2020.

Il n'y a pas de section d'investissement, ni de restes à réaliser.

## II. La section de fonctionnement

### A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 157 304,13 €, en baisse de 7 736,23 € (- 5%). Elles correspondent à la taxe de séjour (62 k€) et la subvention d'équilibre du budget principal (80k€).

S'y ajoute la reprise de l'excédent antérieur pour 31 803,98 €.

### B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 156 587,65 €, en baisse de 6 586,09 € par rapport à 2020 (- 4%), dont :

- Charges de gestion courante : 43 385,89 €
- Charges de personnel : 108 957,13 €
- Reversement taxe de séjour au département : 4 244,63 €

## BUDGET ANNEXE ACTIONS TOURISTIQUES

### I. Les résultats

|                              | Résultat sur les Réalisations | Résultat sur les Restes à réaliser | Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser |
|------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Section de fonctionnement    | 12 464,12 €                   | 0,00 €                             | 12 464,12 €                                        |
| Section d'investissement     | 166 465,56 €                  | 0,00 €                             | 166 465,56 €                                       |
| <b>Ensemble des sections</b> | <b>178 929,68 €</b>           | <b>0,00 €</b>                      | <b>178 929,68 €</b>                                |

Le résultat global de clôture 2021 se traduit par un excédent de 178 929,68 €, stable par rapport à 2020. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 12 464,12 € et un excédent d'investissement de 166 465,56 €.

Il n'y a pas de restes à réaliser.

## II. La section de fonctionnement

### A. Les recettes de fonctionnement

Il n'y a eu aucun mouvement sur ce budget.  
 Seule est constatée la reprise du résultat antérieur pour 12 559,95 €.

### B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 95,83 €, correspondant à des admissions en non-valeur.

### III. La section d'investissement

#### A. Les dépenses d'investissement

Il n'y a eu aucun mouvement sur ce budget.

#### B. Les recettes d'investissement

Il n'y a eu aucun mouvement sur ce budget.

Seule est constatée la reprise du résultat antérieur pour 166 465,56 €.

## BUDGET ANNEXE CINEMA CAMERA 5

### I. Les résultats

|                              | Résultat sur les Réalisations | Résultat sur les Restes à réaliser | Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser |
|------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Section de fonctionnement    | 2 723,91 €                    | 0,00 €                             | 2 723,91 €                                         |
| Section d'investissement     | 51 986,05 €                   | 0,00 €                             | 51 986,05 €                                        |
| <b>Ensemble des sections</b> | <b>54 709,96 €</b>            | <b>0,00 €</b>                      | <b>54 709,96 €</b>                                 |

Le résultat global de clôture 2021 se traduit par un excédent de 54 709,96 € contre 45 022,55 € en 2020. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 2 723,91 € et un excédent d'investissement de 51 986,05 €.

Il n'y a pas de restes à réaliser, compte tenu de la clôture du budget au 31/12/2021.

### II. La section de fonctionnement

#### A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 200 636,35 €, en baisse de 64 003,70 € (- 24%) par rapport à 2020.

Elles correspondent aux entrées spectateurs, moins affectées cette année par la fermeture de l'équipement (+13k€), à des subventions pour la diffusion et à la subvention d'équilibre du budget principal, ajustée au besoin réel compte tenu de la clôture du budget (50 k€).

S'y ajoute la reprise de l'excédent antérieur pour 35 687,86 €.

#### B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 233 600,30 €, en baisse de 6 6618,19 € (- 3%) par rapport à 2020, dont :

- Charges de gestion courante : 98 493,37 €, en baisse de 7% (impact COVID-19)
- Charges de personnel : 98 416,27 €
- Ecritures d'ordre : 36 046,36 €

### III. La section d'investissement

#### A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 23 268,00 €, en baisse de 2 873,80 € (-11%) par rapport à 2020, dont :

- Programme d'équipement : 3 602,00 €
- Ecritures d'ordre : 19 666,00 €

#### B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 65 919,36 €, en hausse de 31 529,80 € (+ 92%) par rapport à 2020, dont :

- Subvention CNC pour des améliorations du cinéma et l'étude d'extension : 29 873,00 €
- Ecritures d'ordre -amortissements : 36 046,36 €

S'y ajoute la reprise de l'excédent antérieur pour 9 334,69 €.

## BUDGET ANNEXE THEATRE DE THALIE

### I. Les résultats

|                              | Résultat sur les Réalisations | Résultat sur les Restes à réaliser | Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser |
|------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Section de fonctionnement    | 4 347,33 €                    | 0,00 €                             | 4 347,33 €                                         |
| Section d'investissement     | -26 856,25 €                  | 0,00 €                             | -26 856,25 €                                       |
| <b>Ensemble des sections</b> | <b>-22 508,92 €</b>           | <b>0,00 €</b>                      | <b>-22 508,92 €</b>                                |

Le résultat global de clôture 2021 se traduit par un déficit de 22 508,92 € contre un excédent de 79 008,58 € en 2020. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 4 347,33 € et un déficit d'investissement de 26 856,25 €.

Il n'y a pas de restes à réaliser, compte tenu de la clôture du budget au 31/12/2021.

### II. La section de fonctionnement

#### A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 906 511,95 €, en baisse de 130 244,04 € (- 13%) par rapport à 2020.

Elles correspondent aux entrées spectateurs, moins affectées cette année par la fermeture de l'équipement (+ 145 k€), à des locations d'espaces et à la subvention d'équilibre du budget principal, ajustée au besoin réel compte tenu de la clôture du budget (510 k€).

S'y ajoute la reprise de l'excédent antérieur pour 78 996,09 €.

## **B. Les dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 981 160,71 €, en hausse de 32 200,81 € (+ 3%) par rapport à 2020, dont :

- Charges de gestion courante : 327 482,53 €, en baisse de 10% (impact COVID)
- Charges de personnel : 159 506,50 €
- Charges financières : 65 141,71 €
- Remboursements spectacles annulés : 151 395,29 €
- Ecritures d'ordre : 277 634,68 €

## **III. La section d'investissement**

### **A. Les dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement s'établissent à 304 790,62 €, en hausse de 10 481,70 € (+ 4%) par rapport à 2020, dont :

- Programme d'équipement : 17 897,05 €
- Remboursement de la dette : 198 774,57 €
- Ecritures d'ordre : 87 924,00 €

S'y ajoute la reprise du déficit antérieur pour 8 787,51 €.

L'encours de dette au 31/12/2021 s'établit à 1 926 682,02 €, pour 3 prêts.

### **B. Les recettes d'investissement**

Les recettes d'investissement s'élèvent à 286 721,88 €, en hausse de 1 200,47 € (+ 0,4%) par rapport à 2020, dont :

- Excédent capitalisé : 8 800,00 €
- Ecritures d'ordre -amortissements : 277 634,68 €

## **BUDGET ANNEXE MAISONS DE SANTE**

---

### **I. Les résultats**

|                              | Résultat sur les Réalisations | Résultat sur les Restes à réaliser | Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser |
|------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Section de fonctionnement    | -18 545,81 €                  | 0,00 €                             | -18 545,81 €                                       |
| Section d'investissement     | -289 381,87 €                 | 0,00 €                             | -289 381,87 €                                      |
| <b>Ensemble des sections</b> | <b>-307 927,68 €</b>          | <b>0,00 €</b>                      | <b>-307 927,68 €</b>                               |

Le résultat global de clôture 2021 se traduit par un déficit de 307 927,68 € contre 293 765,31 € en 2020. Il se décompose en un déficit de fonctionnement de 18 545,81 € et un déficit d'investissement de 289 381,87 €.

Il n'y a pas de reste à réaliser, compte tenu de la clôture du budget au 31/12/2021.

## II. La section de fonctionnement

### A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 231 088,10 €, en hausse de 5 310,70 € (+ 2%) par rapport à 2020.

Elles correspondent principalement aux loyers des professionnels de santé (159 k€) et aux amortissements (71 k€).

### B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 249 633,91 €, en hausse de 46 022,30 € (+ 23%) par rapport à 2020, dont :

- Charges de gestion courante : 53 549,75 € (- 5%)
- Charges financières : 19 068,07 € (- 20%)
- Ecritures d'ordre : 170 798,13 € (+ 93%) avec le début de l'amortissement de la maison de santé de Rocheservière)

## III. La section d'investissement

### A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 169 579,23 €, en hausse de 53 245,63 € (+ 46%) par rapport à 2020, dont :

- Programme d'équipement : 2 337,90 €
- Remboursement de la dette : 96 263,35 €
- Ecritures d'ordre : 70 977,98 €

S'y ajoute la reprise du déficit antérieur pour 315 931,10 €.

L'encours de dette au 31/12/2021 s'établit à 1 151 003,26 €, pour 4 prêts.

### B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 196 128,46 €, en baisse de 207 375,76 € (- 51%) par rapport à 2020, dont :

- Excédent capitalisé : 22 165,79 €
- Ecritures d'ordre -amortissements : 170 798,13 €

## BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISES

### I. Les résultats

|                              | Résultat sur les Réalisations | Résultat sur les Restes à réaliser | Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser |
|------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Section de fonctionnement    | 30 194,14 €                   | 0,00 €                             | 30 194,14 €                                        |
| Section d'investissement     | 24 753,23 €                   | -43 478,24 €                       | -18 725,01 €                                       |
| <b>Ensemble des sections</b> | <b>54 947,37 €</b>            | <b>-43 478,24 €</b>                | <b>11 469,13 €</b>                                 |

Le résultat global de clôture 2021 se traduit par un excédent de 54 947,37 € contre un déficit de 14 517,02 € en 2020. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 30 194,14 € et un excédent d'investissement de 24 753,23 €.

Le résultat sur les restes à réaliser d'investissement est un déficit de 43 478,24 €.

L'excédent sur les réalisations et les restes à réaliser s'établit à 11 469,13 €, contre un déficit de 14 517,02 € en 2020.

### II. La section de fonctionnement

#### A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 310 886,27 €, en baisse de 122 722,45 € (- 28%) par rapport à 2020.

Elles correspondent aux loyers des entreprises occupantes (180 k€) et à des écritures d'ordre d'amortissement et sorties de crédits baux (116 k€).

#### B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 280 692,13 €, en baisse de 126 459,19 € (- 31%) par rapport à 2020, dont :

- Charges de gestion courante : 47 886,03 € (+ 18%)
- Charges financières : 7 602,68 € (- 20%)
- Ecritures d'ordre : 222 930,98 € (amortissement et fin de crédits baux - 21%)

### III. La section d'investissement

#### A. Les dépenses d'investissement



Les dépenses d'investissement s'établissent à 185 428,07 €, en baisse de 46 705,42 € (- 20%) par rapport à 2020, dont :

- Dépenses d'équipement : 22 511,57 €
- Remboursement de la dette : 47 357,56 €
- Ecritures d'ordre : 115 558,94 €

S'y ajoute la reprise du déficit antérieur pour 40 974,42 €.

L'encours de dette au 31/12/2021 s'établit à 416 469,17 €, pour 2 prêts.

## B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 251 155,72 €, en baisse de 118 604,97 € (- 32%) par rapport à 2020, dont :

- Excédent capitalisé : 26 457,40 €
- Ecritures d'ordre -amortissements : 222 930,98 €

## BUDGET ANNEXE LE PRE BLANC

### I. Les résultats

|                              | Résultat sur les Réalisations | Résultat sur les Restes à réaliser | Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser |
|------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Section de fonctionnement    | 132 499,96 €                  | 0,00 €                             | 132 499,96 €                                       |
| Section d'investissement     | -290 615,41 €                 | 0,00 €                             | -290 615,41 €                                      |
| <b>Ensemble des sections</b> | <b>-158 115,45 €</b>          | <b>0,00 €</b>                      | <b>-158 115,45 €</b>                               |

Le résultat global de clôture 2021 se traduit par un déficit de 158 115,45 € contre 264 698,76 € en 2020. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 132 499,96 € et un déficit d'investissement de 290 615,41 €.

Il n'y a pas de restes à réaliser.

### II. La section de fonctionnement

#### A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 404 080,41 €, en baisse de 35 448,14 € (- 8%) par rapport à 2020.

Elles correspondent notamment aux ventes de parcelles (111 k€) et à la gestion de stocks (291 k€)

S'y ajoute la reprise de l'excédent antérieur pour 83 580,39 €.

#### B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 355 160,84 €, en baisse de 69 167,34 € (- 26%) par rapport à 2020, dont :

- Charges de gestion courante : 6 881,69 €
- Gestion de stocks : 348 279,15 €

### III. La section d'investissement

#### A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 290 615,41 €, en baisse de 57 663,74 € (- 17%) par rapport à 2020 et concernent uniquement la gestion de stocks.

S'y ajoute la reprise du déficit antérieur pour 348 279,15 €.

#### B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 348 279,15 €, en baisse de 75 309,03 € (- 18%) par rapport à 2020 et concernent uniquement la gestion de stocks.

## BUDGET ANNEXE QUARTIER DE LA GARE

### I. Les résultats

|                              | Résultat sur les Réalisations | Résultat sur les Restes à réaliser | Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser |
|------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Section de fonctionnement    | 93 807,16 €                   | 0,00 €                             | 93 807,16 €                                        |
| Section d'investissement     | -2 199 271,97 €               | 0,00 €                             | -2 199 271,97 €                                    |
| <b>Ensemble des sections</b> | <b>-2 105 464,81 €</b>        | <b>0,00 €</b>                      | <b>-2 105 464,81 €</b>                             |

Le résultat global de clôture 2021 se traduit par un déficit de 2 105 464,81 € contre 3 143 656,19 € en 2020. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 93 807,16 € et un déficit d'investissement de 2 199 271,97 €.

Il n'y a pas de restes à réaliser.

### II. La section de fonctionnement

#### A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 3 485 740,09 €, en hausse de 258 514,16 € (+ 8%) par rapport à 2020.

Elles correspondent à la revente des terrains à Montaigu-Vendée du futur secteur habitat (1 257 k€), à sa participation aux travaux (29 k€) et à la gestion de stocks (3 152 k€).

S'y ajoute la reprise de l'excédent antérieur pour 8 151,27 €.

#### B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 3 400 084,20 €, en hausse de 172 858,27 € (+ 5%) par rapport à 2020, dont :

- Charges de gestion courante : 248 276,74 € pour les travaux d'aménagement
- Gestion de stocks : 3 151 807,46 €

### III. La section d'investissement

#### A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 2 199 271,97 €, en baisse de 952 535,49 € (- 30%) par rapport à 2020 et concernent uniquement la gestion de stocks. Elles constatent la revente du stock de terrains à Montaigu-Vendée.

S'y ajoute la reprise du déficit antérieur pour 3 151 807,46 €.

#### B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 3 151 807,46 €, en hausse de 111 553,69 € (+ 4%) par rapport à 2020 et concernent uniquement la gestion de stocks.

A noter que le budget annexe Quartier de la Gare est clôturé au 31/12/2021 et sera réintégré pour partie dans le budget annexe Zones d'Activités Economiques et pour partie dans le budget principal.

## BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

### I. Les résultats

|                              | Résultat sur les Réalisations | Résultat sur les Restes à réaliser | Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser |
|------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Section de fonctionnement    | 7 282 088,75 €                | 0,00 €                             | 7 282 088,75 €                                     |
| Section d'investissement     | -15 239 979,63 €              | 0,00 €                             | -15 239 979,63 €                                   |
| <b>Ensemble des sections</b> | <b>-7 957 890,88 €</b>        | <b>0,00 €</b>                      | <b>-7 957 890,88 €</b>                             |

Le résultat global de clôture 2021 se traduit par un déficit de 7 957 890,88 €. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 7 282 088,75 € et un déficit d'investissement de 15 239 979,63 €. Il n'y a pas de restes à réaliser.

### II. La section de fonctionnement

#### A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 16 399 049,94 €

Elles correspondent principalement à la vente de parcelles (1 477 k€) et à la gestion de stocks (14 908 k€)

S'y ajoute la reprise de l'excédent antérieur pour 6 855 626,46 €.

## **B. Les dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 15 972 587,65 €, dont :

- Charges de gestion courante : 2 161 097,12 € dont acquisitions et travaux aux Marches de Bretagne (982 k€), La Marionnière (277 k€), Le Bordage (185 k€), l'Europe (187 k€), zone Nord Gare (158 k€)
- Gestion de stocks : 13 811 490,53 €

## **III. La section d'investissement**

### **A. Les dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement s'établissent à 14 920 636,66 € et concernent le remboursement de la dette (13 k€) et la gestion de stocks (14 907 k€).

S'y ajoute la reprise du déficit antérieur pour 14 130 833,50 €.

L'encours de dette au 31/12/2021 s'établit à 65 126,43 €, pour 1 prêt.

### **B. Les recettes d'investissement**

Les recettes d'investissement s'élèvent à 13 811 490,53 € et concernent uniquement la gestion de stocks.

## Annexe – Etat récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus

Les articles 92 et 93 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique imposent de nouvelles obligations de transparence en matière d'indemnités perçues par les élus locaux.

Sont ainsi concernés :

- Les communes (article L. 2123-24-1-1 du code général des collectivités territoriales, CGCT)
- Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité (article L.5211-12-1 CGCT)
- Les départements (article L. 3123-19-2-1 CGCT)
- Les régions (article L. 4135-19-2-1 CGCT)

Aux termes de ces articles, il revient à ces collectivités d'établir chaque année un état récapitulatif des indemnités de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant à leur conseil, « au titre de tout mandat ou de toute fonction », exercés en leur sein d'une part, et d'autre part :

- au sein de tout syndicat mixte ou pôle métropolitain
- au sein de toute société d'économie mixte/société publique locale.

Au titre de l'année 2021, les indemnités perçues par les élus sont les suivantes :

|                   |                                                                                         | Terres de Montaigu |                           |                          | Autres Mandats            |                          |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------------|--------------------------|---------------------------|--------------------------|
|                   |                                                                                         | taux maxi          | indemnité brute mensuelle | indemnité brute annuelle | indemnité brute mensuelle | indemnité brute annuelle |
| Antoine CHEREAU   | Président                                                                               | 67,50%             | 2 625,35 €                | 31 504,15 €              | - €                       | - €                      |
| ROUSSEAU Daniel   | Président de la commission Finances et moyens généraux                                  | 24,73%             | 961,85 €                  | 11 542,19 €              | - €                       | - €                      |
| HERVOUET Eric     | Président de la commission Economie et innovation                                       | 24,73%             | 961,85 €                  | 11 542,19 €              | - €                       | - €                      |
| DURAND Claude     | Président de la commission Investissements structurants et schéma local des services au | 24,73%             | 961,85 €                  | 11 542,19 €              | - €                       | - €                      |
| GRASSET Damien    | Président de la commission Habitat et environnement                                     | 24,73%             | 961,85 €                  | 11 542,19 €              | 1 455,02 €                | 17 460,24 €              |
| LIMOUZIN Florent  | Président de la commission Transition énergétique et mobilité                           | 24,73%             | 961,85 €                  | 11 542,19 €              | - €                       | - €                      |
| BRETON Francis    | Président de la commission Santé, Grand âge et insertion                                | 24,73%             | 961,85 €                  | 11 542,19 €              | - €                       | - €                      |
| DABRETEAU Bernard | Président de la commission Jeunesse et sport                                            | 24,73%             | 961,85 €                  | 11 542,19 €              | - €                       | - €                      |
| BONNET Anthony    | Président de la commission Culture et tourisme                                          | 24,73%             | 961,85 €                  | 11 542,19 €              | - €                       | - €                      |